



Union Interfédérale
des Transports

Communiqué de Presse

Montreuil, le 27 novembre 2019

La RATP et Getlink s'associe pour
Concurrer la SNCF sur les TER

Lorsque le service public s'allie au privé... Pour attaquer le service public !

L'hystérie du Gouvernement et des libéraux à vouloir réguler les transports par le marché n'a plus de limite. Alors qu'aucune disposition européenne contenue dans le 4ème paquet ferroviaire n'impose l'ouverture à la concurrence, la France a pris le parti de déréguler totalement les transports publics.

Lundi 25 novembre, une nouvelle étape est franchie. La RATP et Getlink (ex Eurotunnel) ont annoncé leur volonté de constituer une société à capitaux partagés (55% RATP et 45% Getlink) afin de concurrer la SNCF et l'affronter sur l'ouverture au marché des trafics TER en régions, prévue à partir de 2024.

Par la constitution de cette nouvelle entité à la RATP et par l'ambition affichée de la SNCF de répondre potentiellement aux appels d'offres TER en Régions, au travers des filiales comme Keolis, la concurrence sera d'abord celle des salariés, de leur statut, de leurs conditions de travail et de leur rémunération.

En IDF, l'exploitation du Tram Il Express par Transkeo (SNCF/Keolis) et demain c'est encore Keolis qui exploitera la ligne Tram 9 par des salariés de droit privé, en sont des illustrations. Le capital n'a qu'une logique : celle de casser les statuts des personnels par du dumping social.

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) vient par ailleurs en accélérer le processus pour les réseaux exploités par la SNCF et par la RATP.

La CGT dénonce ces stratégies fratricides menées par les directions de la RATP et de la SNCF qui fragilisent le service public à l'heure où, pourtant, les besoins de transport augmentent de manière exponentielle. Une coopération renforcée entre les deux entreprises publiques, permettrait de satisfaire prioritairement les besoins des usagers.

Nous avons, en France, deux acteurs historiques du transport public ferroviaire : la SNCF et la RATP. Ces deux entreprises sont à 100 % propriété de l'État, leurs PDG respectifs sont nommés par le Gouvernement après avis du Parlement.

La RATP et la SNCF devraient naturellement coopérer, et ce sur l'ensemble des domaines du transport collectif : l'ingénierie (*comme cela est le cas avec leur filiale commune SYSTRA*), l'exploitation des réseaux, la maintenance des matériels et des infrastructures, l'investissement au service du développement des transports et l'amélioration de leur qualité.

C'est un autre choix qui est fait par la RATP avec l'accord plein et entier du Gouvernement et de sa ministre des Transports, madame Élisabeth Borne. Pourtant, lorsqu'elle était à la tête de la RATP, madame Borne, comme ses prédécesseurs, ou encore directrice à la stratégie à la SNCF n'envisageait pas une telle attaque en direction des deux entreprises...

Que faut-il comprendre de ce revirement de stratégie ? Sans doute la marque du dogme libéral du Gouvernement qui ne considère les transports que comme une manne financière ne devant plus échapper aux appétits d'actionnaires en mal de dividende.

C'est cette même « *logique* » libérale qui a prévalu au scandale de la privatisation des autoroutes et qui place les Aéroports De Paris dans le viseur des mêmes multinationales.

À l'inverse de cette politique, la CGT et ses organisations revendiquent la création d'un « *Pôle public du transport* » regroupant l'ensemble des acteurs sous maîtrise publique afin que chaque euro serve l'intérêt commun. **La priorité, c'est la réponse aux besoins de transports construite autour des enjeux environnementaux et sociaux.**

Le secteur des transports du quotidien regroupe des activités non délocalisables, en ce sens, la mise en concurrence des opérateurs est une absurdité. Pire, la multiplication des opérateurs de transport et des intervenants augmente d'autant les risques, ce qui porte inévitablement atteinte à la sécurité ferroviaire. En ce sens, l'exemple anglais est funestement parlant.

Il est une chose de verser des « *larmes de crocodile* » lorsqu'un accident mortel survient suite à des manques d'investissement dans les infrastructures rendant ces dernières défaillantes, il en est une autre de réellement agir pour l'amélioration des transports, de leur qualité dans un haut niveau d'exigence en termes de sécurité.

Indéniablement, en autorisant le partenariat RATP/Getlink pour concurrencer la SNCF sur ses lignes TER, comme en autorisant la SNCF à venir concurrencer la RATP via sa filiale KEOLIS, le Gouvernement fait le choix de poursuivre la casse des services publics et de ses entreprises publiques. Cette question est l'affaire de toutes et de tous : usagers des transports, agents du service public...

Le 5 décembre, les salariés agiront pour défendre les retraites et développer les services publics !